

Contre le racisme
Pour l'interculturalité

A FILMS OUVERTS.be

CONCOURS COURTS MÉTRAGES



INSCRIPTIONS POUR LE **16 JANVIER 2012**
DÉPÔT DES FILMS POUR LE **17 FEVRIER 2012**
REMISE DES PRIX : **25 MARS 2012**
PRÉSIDENT DU JURY : OLIVIER MASSET-DEPASSE
RÈGLEMENT ET INSCRIPTIONS : **afilmsouverts.be**



UNE INITIATIVE DE

MEDIA
animation

UN CONCOURS DE COURTS MÉTRAGES OUVERT À TOUS

MULTI-SUPPORTS : CAMERA, APPAREIL PHOTO OU GSM...

Vous avez des choses à dire, à raconter, à montrer sur la question de la tolérance, du vivre ensemble, du dialogue interculturel, de la lutte contre les préjugés,...

Le racisme et les discriminations vous font réagir...

CE QUE MEDIA ANIMATION PROPOSE :

- Réaliser des courts métrages [6 min. max] ou des très courts métrages [1 min. max.] sur ces thèmes.
- Être pré-sélectionné pour la diffusion lors des séances « Vote du Public » en Wallonie et à Bruxelles.
- Participer à la finale du concours [25 mars 2012] en présence d'un jury de professionnels, présidé par **Olivier Masset-Depasse** [réalisateur « Illégal »].
- Concourir pour le « Prix du Jury » et/ou le « Prix du Public ».

COMMENT FAIRE ? RIEN DE PLUS SIMPLE...

Inscriptions pour le 16 janvier 2012

Règlement du Concours et formulaire d'inscription sur le site : www.afilmsouverts.be

Envoi des courts métrages : pour le 17 février 2012

À l'adresse suivante :

Concours courts métrages « à Films Ouverts »
c/o MEDIA ANIMATION
Avenue E. Mounier, 100
1200 Bruxelles - Belgique

ATELIERS PRÉPARATOIRES

À partir de fin octobre 2011, MEDIA ANIMATION proposera, à ceux qui le souhaitent, 4 ateliers de préparation et d'accompagnement de vos projets :

- Adopter un point de vue et démonter les stéréotypes.
- Scénarisation.
- Prise de son et prise de vues.
- Montage.

Ateliers gratuits, d'un jour chacun, sur inscription.



Avec le soutien de
LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT



Le CONCOURS DE CREATIVITE « À Films Ouverts » est organisé par MEDIA ANIMATION asbl. Avec le soutien du Ministère fédéral de l'Intégration sociale, de la Coopération belge au Développement, de la Présidence de la Région wallonne, du Ministère wallon de l'Action sociale et de l'Egalité des chances, du Ministère de la Communauté française - Egalité des chances, du Ministère de la Communauté française - Service Education permanente, du Secrétariat d'Etat à l'Egalité des Chances de Bruxelles-Capitale.

Editeur responsable : Stephan GRAWEZ 100, av. Mounier - 1200 Bruxelles